

# PUP, PUP INVERSÉS ET AFUP : LES NOUVEAUX OUTILS DE L'AMÉNAGEMENT

---

## Organisation

Cette formation est dispensée sur **2 journées de 14 heures (9h - 17h)** pour un effectif de 3 à 15 participants.

Dates des sessions consultable sur le site [bcompetences.com](http://bcompetences.com)

## Objectif

Être capable de comprendre les atouts et inconvénients du PUP et de l'AFUP et de le mettre en place.

## Formateur

Guillaume DE LA LUBIE, Président chez Urbanisme et Patrimoine

Clément CORRION, Urbaniste-programmiste chez Filigrane Programmation

## Public et prérequis

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction.

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie, et de la construction.

## Tarifs

Tarif Session en présentiel ou à distance : **1 720 € HT**

**Pour connaître le tarif réservé aux abonnés contactez nous [formations@bcompetences.com](mailto:formations@bcompetences.com)**

---

## Contenu de la formation

L'AFUP et le PUP apparaissent aujourd'hui comme des nouveaux montages pour réaliser et financer une opération d'aménagement.

Cette formation vise à approfondir sa maîtrise de de ces 2 types de montages nouveaux et pertinents dans certains contextes.

Grâce à cette formation, vous maîtriserez les PUP, PUP inversés et AFUP et serez à même de mettre en œuvre l'un de ces outils.

### Introduction : de nouveaux outils pour aménager aujourd'hui

- Le nouveau contexte de l'aménagement
- L'enjeu d'association des propriétaires fonciers dans la réussite d'une opération d'aménagement
- L'enjeux du financement des équipements publics
- Une réponse apportée par loi Alur : l'AFUP (cadre juridique et définition)
- Le PUP un nouveau mode de financement des équipements publics

## Les différents types d'Associations foncières urbaines

- L'AFU libre
- L'AFU autorisée
- L'AFU forcée
- L'AFUP, une AFU autorisée, impulsée par une collectivité

**Exemples** d'applications, analyse comparative

## Les différents types de PUP

- Le PUP pour une opération unique
- Le PUP foncier
- Le PUP « concession d'aménagement », dit inversé
- Le PUP au service d'un aménageur concessionnaire
- Le PUP pour une opération d'aménagement : l'instauration d'une zone de PUP

## Mettre en œuvre une AFUP

- La phase de préfiguration : convaincre et associer les propriétaires
- Le cas des divisions foncières
- Le cas de la maîtrise foncière en absence d'accord de tous les propriétaires
- Le cas de viabilisation des terrains
- La réalisation et le financement des équipements publics
- Redistribution de la valeur dans les espaces et dans le temps à tous les propriétaires
- Le phasage du projet

## Mettre en œuvre un PUP

- La négociation d'un PUP
- Les équipements publics finançable par un PUP
- Le contenu d'une convention de PUP
- Le PUP à objet large
  1. Comme outil de gouvernance
  2. Comme garant de la qualité (urbaine, architecturale, paysagère et environnementale) du projet

## Mises en perspective de l'AFUP et du PUP

- Avantages et inconvénients des outils
- AFUP et autres outils
  1. opérationnels
  2. modes opératoires
  3. modes de réalisation
- PUP et autre outil de financement des équipements publics
  4. PUP et ZAC
  5. PUP et TAM

**Exercice** ; comparaisons des différents outils opérationnels pour mener une opération d'aménagement

## Cas pratique mise en place d'une AFUP et d'un PUP Analyse d'une convention de PUP et d'AFUP

---

## Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en **présentiel** ou en **distanciel** (zoom ou équivalent) ou en **hybride** (un groupe de stagiaires en présentiel et un groupe en distanciel en simultané).

Une approche **théorique** et **méthodologique** à travers de **cas pratiques ou ateliers ou exercices, de mise en situation** par des jeux d'acteurs et **partage des compétences** par **des échanges** entre stagiaires et formatrices/formateurs.

## Supports pédagogiques

Les **supports** sont envoyés par **mail** ou accessible les **espaces apprenant** sous format PDF avant ou pendant la formation.

*Des documents supplémentaires pourront être transmis par la formatrice ou le formateur lors de la formation.*

## Evaluation des compétences

Avant chaque formation, il est demandé aux stagiaires de remplir une **fiche des recueils et des attentes**, ainsi qu'un **questionnaire d'auto-évaluation**, disponible sur l'espace apprenant

Au début de la formation, un **tour de table** est prévu pour reformuler les attentes des stagiaires

A l'issue de la formation, les stagiaires devront répondre à **une évaluation sous forme de QCM**, ou ils seront évalués à partir d'une **grille de compétences** lors de la réalisation d'un cas pratique, ce qui nous permettra de nous assurer la **bonne acquisition des compétences**.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les lieux de formation sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite**.

Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter **Clarisse PUL ou Isabelle BIANCHI**, par mail : [formations@bcompetences.com](mailto:formations@bcompetences.com), par téléphone : 01 86 95 72 10.

*Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.*

## Lieu

### Paris 2ème

Salle adaptée à la formation. L'adresse est communiquée au moment de l'envoi de la convocation (J-15)

---

Toutes participations à nos formations doivent **être contractées par une convention de formations**.

**Les demandes d'inscription** se font soit en ligne via notre site internet **bcompetences.com** soit en contactant **Clarisse PUL** (assistante formations) par mail à l'adresse **formations@bcompetences.com**

**Possibilités d'inscription sous réserve de places disponible, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.**